

Zone du pont

Cette zone est celle du pont construit par le gouvernement en 1912 après l'inondation du ruisseau Devil causée par la construction du barrage de 1912. Le pont a été englouti en 1941.

16 « Les fondations du pont »

Pont de 1912 **Date** : 1912
Endroit : zone du pont. À un peu plus de 100 m le long du pont-jetée, au-delà de la plaque d'information sur la route Two Jack. Axe est-ouest.

Description : restes du pont sous la forme de deux butées et de deux jetées à encoffrements de bois avec enrochements. Le tablier est parti. Les butées sont d'environ 4 m de largeur et 2,5 m de longueur, une rampe de terre avec des rochers retenant les parois qui y mènent. Les deux jetées sont construites de la même façon et elles font 4 m sur 2,5 m. La ligne de rivage du lac Minnewanka telle qu'elle était en 1912 est encore visible.

Conditions de plongée : profondeur de 15 m (50 pi) à 26 m (85 p). Site intéressant en raison de la taille de la structure et de sa valeur architecturale (construction du début du siècle). Accessible à partir de la rive : marches le long de la rive. La visibilité diminue rapidement à mesure qu'augmente le nombre des plongeurs. Circulation nautique limitée. Site le plus visité du lotissement urbain englouti.

Attention : réserver les zones plus profondes aux plongeurs d'expérience. Pour aller d'une jetée à l'autre, les plongeurs doivent traverser des eaux plus profondes : il faut assurer un bon contrôle de la flottabilité pour éviter de descendre plus en profondeur.



Voiture sur la route Banff/Minnewanka, 1920

Photos : Whyte Museum of the Canadian Rockies

HISTOIRE DU LAC MINNEWANKA



« Hôtels » - Lac Minnewanka, 1890

Le lac Minnewanka a une histoire riche. Il existe des sites archéologiques témoignant d'occupations antérieures aux premiers contacts européens, qui couvrent une période de 10 000 ans. On a trouvé des artefacts remontant à différentes périodes pré-européennes. Le lotissement urbain du lac Minnewanka fait partie de ces sites très anciens dans la vallée inférieure de la rivière Bow. Il existe également des sites historiques comme l'usine hydroélectrique de la vieille cascade et les sites engloutis du lotissement urbain du lac Minnewanka : Minnewanka Landing.

Le lieu de villégiature du nom de Minnewanka Landing a été créé en 1888 avec la construction du premier hôtel, du nom de « Beach House ». Puis on se mit à construire des quais, à louer des lotissements, à construire des hôtels et des restaurants et à proposer des croisières sur le lac.

Les changements apportés au lac et à la région ont commencé en 1895 avec la construction du premier barrage sur le ruisseau Devils afin d'améliorer la ligne de rivage du lac. Le second barrage a été construit par la Calgary Power Co. en 1912 au canyon Devils pour créer un réservoir d'eau.

Ce barrage a fait monter l'eau du lac de 3,5 m (12 pi), entraînant une nouvelle ligne de rivage pour la zone du lotissement urbain et l'inondation du ruisseau Devils. Le gouvernement a fait construire un pont sur le ruisseau Devils pour conserver la route originale entre Banff et Minnewanka.

En 1923, le gouvernement a fait construire l'usine hydro-électrique de Cascade et trois logements d'employés au canyon Devils. L'usine qui approvisionnait Banff en électricité a été abandonnée lorsque la Calgary Power Co. a construit le troisième barrage (actuel) en 1941 aux termes de la Loi sur les mesures de guerre, pour produire de l'électricité. Ce barrage a élevé le niveau de l'eau du lac à 30 m (100 pi), inondant le lotissement urbain, le barrage de 1912 et le pont du ruisseau Devils.

Les activités historiques qui se sont déroulées au lac Minnewanka témoignent de son développement, de sa croissance et de l'évolution des mentalités à l'égard des parcs nationaux. Cette zone est la mieux préservée et représente un exemple rare de lotissement urbain historique englouti au Canada. On y trouve des spécimens uniques de la technologie du début du XIXe siècle situés dans l'emplacement même où ils ont été engloutis.

Barrage de 1895

C'est la structure la plus ancienne associée à l'engloutissement de Minnewanka Landing. Les archéologues marins ont évalué son état et le jugent extrêmement fragile. La structure risque de s'effondrer si les plongeurs s'y appuient ou la touchent. En évitant de vous en approcher, vous pouvez nous aider à protéger cette structure unique.

La protection du patrimoine marin du Lac Minnewanka

Les sites engloutis de Minnewanka Landing sont des ressources culturelles importantes, qui sont rares dans les parcs nationaux. Ce patrimoine englouti appartient à tous les Canadiens et Canadiennes. Tout ce qu'on lui enlève ou qu'on y abîme diminue ce patrimoine. Bien que chaque visiteur ait peu d'effet à lui seul, des centaines de plongeurs, de bateaux de croisière et de pêcheurs peuvent causer des dommages cumulativement considérables et irréversibles. Le fait d'enlever des artefacts, d'attacher des objets aux sites, d'y écrire des graffitis, d'y draguer des ancrs et d'y faire de la pêche en profondeur cause beaucoup de tort à ces ressources. En vertu de la Loi sur les parcs nationaux, toute personne qui enlève, abîme ou détruit des artefacts ou des structures historiques ou préhistoriques sera passible d'une amende de 2 000 \$.

Aidez-nous à protéger cette ressource en causant le moins de tort possible et en signalant les cas de vandalisme au service des gardes de parc (1-888-9273367 - sans frais).



Bateau à glace sur le lac Minnewanka, 1890

Plonger en toute sécurité

1. Certification : tous les plongeurs doivent avoir suivi une formation et être certifiés par une organisation reconnue. Les stagiaires doivent être accompagnés par un instructeur certifié.

2. Ne plongez jamais seul : allez-y en compagnie de quelqu'un, c'est dans votre intérêt en cas de problèmes imprévus.

3. Eau froide : la basse température de l'eau dans cette zone peut présenter des dangers particuliers. Seuls les plongeurs d'expérience devraient plonger en eau profonde. Le détendeur peut se bloquer en raison de la congélation : les plongeurs doivent donc prendre les précautions qui conviennent.

4. Haute altitude : l'altitude modifie le temps de plongée. Les sites du lac Minnewanka sont des sites de haute altitude et la plupart ont plus de 14 m (50 pi) de profondeur. Cela réduit considérablement le temps de plongée.

5. Drapeau de plongée : installez toujours un drapeau de plongée bien visible lorsque vous êtes dans l'eau. Limitez la plongée à un rayon de 30 mètres (100 pieds) du drapeau et ne créez pas de confusion pour les bateaux de plaisance en installant un drapeau lorsqu'il n'y a pas d'activité.

6. Plongée à partir d'un bateau : ne laissez jamais un bateau sans personne dedans, surtout s'il sert à la plongée. Il faut qu'au moins une personne reste à bord lorsque le bateau est à l'ancre ou au mouillage.

7. Plongée de nuit : Seuls les plongeurs d'expérience devraient faire de la plongée de nuit. Ils doivent être munis de lampe sous-marine adéquate et d'une lampe de secours.

Pour plus de renseignements :
Alberta Scuba Diving Council : (403) 453-8566

En cas d'urgence :
Service des gardes de parc : 762-4506.

Photo : Mark Gibeau

PLONGÉE

LES RESSOURCES CULTURELLES
ENGLOUTIES DU

LAC MINNEWANKA

PARC NATIONAL BANFF



Descriptions des sites

Le lac Minnewanka se trouve à 1 450 m au-dessus du niveau de la mer. Il fait 18 km de longueur et a une profondeur maximale de 100 m. Tous les sites de plongée du lac sont en hauteur et donnent sur des eaux froides. La visibilité varie selon l'époque de l'année et le nombre de plongeurs présents sur le site. La profondeur dépend de l'époque de l'année : elle va jusqu'à 5,5 m(18 pi) du printemps à l'automne. Les profondeurs indiquées ici ont été mesurées en octobre.

Il existe 16 sites de plongée répartis en trois zones.

Zone du lotissement urbain

C'est à cet endroit que se trouve le lotissement urbain de Minnewanka. L'élévation du niveau de l'eau occasionnée par la construction du barrage de 1912 a partiellement submergé le lotissement. La construction du barrage de 1941 l'a complètement inondé.

ATTENTION : On ne peut accéder au lotissement urbain qu'en bateau. C'est une zone de pêche très prisée.

1. « L'hôtel »

Fondations no 1 **Date** : 1912-1942

Endroit : zone du lotissement urbain - à 200 m de la rive. Site le plus au nord du lotissement. Suivre la vieille route, très facile à repérer.

Description : fondation de béton en forme de L avec un sous-sol partiellement dégagé. Deux entrées mènent au rez-de-chaussée et une troisième, au sous-sol. Une grande cheminée de béton à l'âtre de brique est tombée dans le sous-sol.

Conditions de plongée : 17,5 m (57 pi) de profondeur. Site très intéressant : les plongeurs peuvent y explorer et observer beaucoup de choses.

2. « Le foyer »

Four et cave **Date** : 1912-1942

Endroit : zone du lotissement urbain - à 120 m au sud-ouest de l'hôtel. Difficile à trouver, éloigné de tous les autres sites.

Description : four ou foyer dont la base est faite de béton d'enrochement et couverte de blocaille sur 2 m de longueur. À quinze mètres au sud-est de cet endroit il y a un trou carré d'une profondeur de 1,5 m avec encoffrement de madriers : peut-être une ancienne cave à légumes.

Conditions de plongée : 17,5 m (57 pi) de profondeur. L'intérêt récréatif y est limité en raison de la détérioration de la structure.

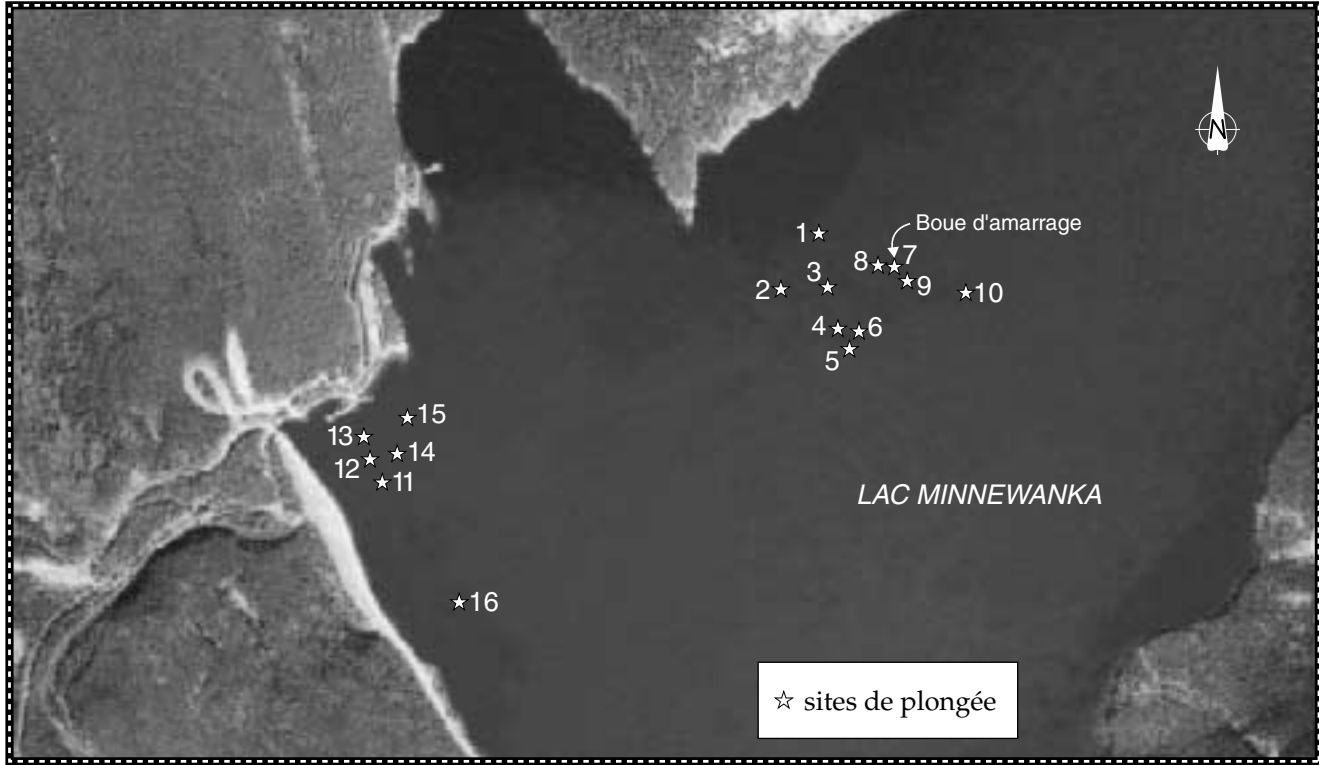
3. « Le trottoir »

Trottoir et cave **Date** : 1912-1942

Endroit : zone du lotissement urbain. À peu près à mi-chemin entre l'hôtel et les fondations nos 2 et 3. Facile à trouver en suivant l'ancienne route au sud-ouest à partir de l'hôtel.

Description : Trottoir de béton à deux niveaux sur 10 m de longueur. Canalisation dans le genre buse à 5 m de là. Deux trous à proximité : l'un, rectangulaire, avec un coffrage de madriers (peut-être une cave à légumes), l'autre, carré, sans coffrage. Restes d'une petite palissade à proximité.

Conditions de plongée : 18,3 m (60 pi) de profondeur. Peu d'intérêt sur le plan récréatif. Les structures qui restent sont petites et peu nombreuses.



4. « Les fondations no 2 »

Fondations no 2 **Date** :1912-1942

Endroit : zone du lotissement urbain. À 420 m de la rive et 200 m au sud de l'hôtel. Suivre l'ancienne route : le site se trouve à l'extrémité sud.

Description : Base carrée de béton de 6,82 m sur 6,75 m. Environ 25 cm d'épaisseur et à 20 cm au-dessus du fond. La maison appartenait probablement à N.K. Luxton.

Conditions de plongée : 18,3 m (60 pi) de profondeur. Site intéressant si on le combine avec les fondations no 3 et la cave qui se trouve à proximité.

5. « Le trou de l'appentis »

Cave **Date** : 1912-1942

Endroit : zone du lotissement urbain. À plus de 400 m de la rive. Situé à proximité des fondations nos 2 et 3 vers le sud.

Description : trou avec coffrage d'environ 90 cm2 de surface et d'un mètre de profondeur (peut-être une ancienne cave à légumes). Appartenait probablement à N.K. Luxton. **Conditions de plongée** : 17,5 (57 pi) de profondeur. Bon complément aux fondations qui se trouvent à proximité. Intérêt récréatif limité en raison de la détérioration de la structure.

Attention : ressource très fragile. Ne vous y appuyez pas et ne la touchez pas. Veuillez attentivement au bon contrôle de la flottabilité dans ce secteur.

7. « Le quai long »

Long quai **Date** : 1912

Endroit : zone du lotissement urbain. À plus de 400 m de la rive et à 120 m au nord-ouest des fondations no 3.

Accessible à partir de l'ancienne route ou des deux brise-lames adjacents.

Description : rampe en béton à parement brut suivie d'une succession de jetées de ciment parfois munies de soutènement de bois et de coffrages de bois avec enrochement. Le quai mesure 90 m de longueur et se termine par un encoffrement en forme de L, partiellement ponté.

Conditions de plongée : 24,5 m (80 pi) de profondeur. Site intéressant. Relativement facile à trouver en raison de sa longueur. Il est difficile, également en raison de cette longueur, de couvrir tout le site en une seule plongée. **Attention** : recommandé pour les plongeurs d'expérience en raison de sa profondeur. Le dragage d'ancre pour localiser ces quais abîme définitivement ces structures.

8. « Le brise-lames nord »

Quai nord **Date** : après 1912

Endroit : zone du lotissement urbain. À plus de 400 m de la rive et à 120 m au nord-est des fondations no 3. Au nord du quai long, plus ou moins en parallèle.

Description : longue structure continue de bois du genre encoffrement. Plus de 35 m de longueur, qui tourne en oblique vers le sud dans sa dernière partie. La hauteur passe d'un simple tronc d'arbre à cinq troncs superposés. Servait probablement à la fois de quai et de brise-lames. **Conditions de plongée** : 23 m (75 pi) de profondeur. Site intéressant surtout si on le combine avec le quai long. Visible du quai long lorsque la visibilité est normale. **Attention** : recommandé pour les plongeurs d'expérience en raison de sa profondeur.

9. « Le brise-lames sud »

Quai sud **Date** : après 1912

Endroit : zone du lotissement urbain. À plus de 400 m de la rive et à 120 m au nord-est des fondations no 3. Se trouve au sud du quai long, plus ou moins en parallèle. **Description** : longue structure continue de bois du genre encoffrement. Sa hauteur passe d'un simple tronc d'arbre à cinq troncs superposés. Deux rangées parallèles de troncs avec enrochements, sur une longueur de 34 m, puis encore 4,7 m en tournant vers le nord. Une extension plus étroite, de 7,3 m de longueur, revient vers le sud-ouest. Du côté sud de cette petite extension se trouvent quatre rampes d'accès divisées par de grands troncs horizontaux soutenus par de gros poteaux verticaux. **Conditions de plongée** : 23 m (75 pi) de profondeur. Site intéressant surtout si on le combine avec le quai long et en raison de sa taille et de sa complexité. Facile à trouver à partir du quai long.

10. « Le vieux quai »

Vieux quai **Date** : avant 1912

Endroit : zone du lotissement urbain. À plus de 640 m de la rive et à 220 m au sud-est de la plateforme en forme de L du quai long. Site le plus à l'est du lotissement. Difficile à trouver car il n'est situé à proximité d'aucun autre site.

Description : Quatre encoffrements de troncs d'arbre à enrochements dans un axe SO/NE. Une partie de la jetée est orientée vers le sud. L'encoffrement le plus élevé fait quatre rangées de troncs d'arbre. Site en mauvais état. **Conditions de plongée** : 24,5 m (80 pi) de profondeur. Site intéressant car il date d'avant l'inondation partielle du lotissement urbain qui a suivi la construction du deuxième barrage. **Attention** : recommandé pour les plongeurs d'expérience en raison de sa profondeur.

Zone du barrage de 1912

Tous les sites de cette zone ont trait au second barrage construit par la Calgary Power Company en 1912 et aux maisons des travailleurs du barrage construites en 1923. Cette zone a été inondée en 1941.

ATTENTION : La zone du barrage de 1912 est accessible à partir de la rive. Pentes de rochers abruptes le long de la rive. Circulation nautique intense à partir du quai et de la rampe de mise à l'eau qui se trouvent à proximité.

11. « Le barrage de 1912 »

Barrage de 1912 **Date** : 1912

Endroit : zone du barrage de 1912. À 70 m du pont-jetée et à 120 m de la rampe de mise à l'eau. Axe nord-sud perpendiculairement au canyon Devil. **Description** : barrage de béton à trois déversoirs de plus de 12 m de hauteur, couronné par une structure à encoffrement rempli de terre sur 3 m de hauteur. À côté du barrage se trouve un bâtiment de béton de deux étages (fortin) avec deux ouvertures sur le toit et une autre en bas. Dans le bâtiment, deux autres ouvertures permettent de passer d'un étage à l'autre. **Conditions de plongée** : la profondeur varie de 12,2 m (40 pi) à 27,5 m (90 pi). Il est possible de pénétrer dans le fortin. Expérience de plongée unique en raison de la taille et de la complexité de la structure. La visibilité diminue beaucoup lorsqu'un grand nombre de plongeurs se trouvent en même temps sur le site. Site le plus visité du lotissement urbain englouti de Minnewanka.

Attention : réserver la pénétration et les zones plus profondes aux plongeurs d'expérience bien préparés et bien équipés.

12. « Les fondations no 4 »

Fondations no 4 **Date** : 1923

Endroit : zone du barrage de 1912. À 80 m du pont-jetée et à moins de 40 m au nord du barrage de 1912.

Description : Base de béton rectangulaire d'environ 30 cm d'épaisseur avec une petite saillie sur l'un des murs. Divisée en deux parties par une cloison de béton. Un quart de la surface a été creusée pour faire un sous-sol. Construction destinée au surintendant Smith ou à des travailleurs du barrage. **Conditions de plongée** : 13,7 m (45 pi) de profondeur. Bon complément au barrage de 1912. Bon site pour les plongeurs sans expérience car c'est l'un des moins profonds. Facile à trouver à partir du barrage de 1912 en nageant vers le nord.

13. « Les fondations no 5 »

Fondations no 5 **Date** : 1923

Endroit : zone du barrage de 1912. À 80 m du pont-jetée et à 90 m de la rampe de mise à l'eau.

Description : Grande base de béton rectangulaire d'environ trois fois la taille des fondations no 4. Construction destinée au surintendant Smith ou à des travailleurs du barrage.

Conditions de plongée : 12,2 m (40 pi) de profondeur. Intérêt récréatif limité, car le site est actuellement dissimulé par des mauvaises herbes.

14. « Le puits »

Puits **Date** : 1923

Endroit : zone du barrage de 1912. À 125 m du pont-jetée et à 40 m au nord-est des fondations. Facile à trouver à partir des fondations no 4 en allant vers le nord-est de l'autre côté de la corniche.

Description : Trou d'un mètre carré de surface et de 4,6 m de profondeur avec un encoffrement de bois s'élevant au-dessus du fond du lac. À quelques mètres du puits, sont alignés cinq poteaux de clôture orientés vers l'est. Site associé aux trois fondations voisines.

Conditions de plongée : 16,8 m (55 pi) de profondeur. Site intéressant offrant un point de vue spectaculaire.

Attention : le puits représente un danger pour les plongeurs qui se risqueraient à y entrer. Site très fragile. Ne vous y appuyez pas et ne le touchez pas. Veuillez attentivement au bon contrôle de la flottabilité dans ce secteur.

15. « Fondations no 6 »

Fondations no 6 **Date** : 1923

Endroit : zone du barrage de 1912. À 100 m au nord-est du barrage de 1912 et à 40 m au nord-est du puits.

Description : fondations de béton en deux parties. L'une d'elle, petite et carrée, semble avoir été ajoutée aux fondations principales, qui ont généralement une forme rectangulaire avec un mur présentant trois enfoncements. Construction destinée au surintendant Smith ou à des travailleurs du barrage.

Conditions de plongée : 16,8 m (55 pi) de profondeur.